

PROCÉDÉ D'ÉVALUATION - FORMATION B

AVANT LA FORMATION

MOYEN

L'évaluation est réalisée en voiture, pour la boite automatique et version boite manuelle

DURÉE

Elle dure environ 55 minutes avec l'accompagnement d'un formateur.

DÉTAIL DES COMPÉTENCES ÉVALUÉES

Elle se décompose en trois parties :

- La 1ère concerne l'identité et regroupe quelques informations générales sur le parcours de l'élève.
- La 2ème permet de mesurer les connaissances en matière de signalisation et de règles de conduite
- La 3ème mesure les connaissances en matière de mécanique, les habiletés ainsi que la perception visuelle.

Compétences évaluées	Critères évalués
EXPERIENCE DE LA CONDUITE	Permis possédés Véhicules conduits Zone d'évolution à bord du véhicule Temps de pratique en conduite Contexte d'accompagnement ou pratique autonome
CONNAISSANCES EN MATIÈRE DE SIGNALISATION	Capacité à identifier des panneaux de signalisation selon leur forme
CONNAISSANCES EN MATIÈRE DE CODE DE LA ROUTE	Connaissance en matière de règles de circulation, signification de la signalisation et priorités de passage
CONNAISSANCES THÉORIQUES SUR LE VÉHICULE	4 thèmes techniques : Direction-Boîte de vitesse - Embrayage Freinage

Le volume de formation défini à la suite de cette évaluation est susceptible d'être modifié, il peut être revu à la baisse ou à la hausse en fonction de la progression de l'élève, son implication ainsi que par la fréquence et régularité des heures de cours.

AU COURS DE LA FORMATION

Durant la formation, pour évaluer votre autonomie sur les compétences indiquées dans votre programme de formation, des bilans de compétences sont menés permettant éventuellement de réactualiser le volume d'heures défini lors de l'évaluation de départ.

EN FIN DE FORMATION

Un(e) enseignant(e) procède à un bilan de compétences pour évaluer votre aptitude au passage à l'examen pratique du permis de conduire. Il s'effectue dans le cadre d'un examen blanc pour retrouver les conditions de l'examen.

INRI'S PUTEAUX

15, Boulevard Richard Wallace – 92800 Puteaux – 01.45.06.05.67 – puteaux@autoecole-inris.com

Siret : 935 368 993 00017

Agrément préfectoral : E250920220

BILAN DE L'EVALUATION DE DEPART

réalisée le 18/11/2025

LÉONORE PELÉ
Né(e) le 28/05/2000



Expérience de la conduite			
Permis	B1	AM	A1
Conduite auto	jamais	- de 5 h	+ de 5 h
Avec qui ?	amis	parents	auto-école
Où (sauf auto-école) ?	ville	route	chemin
Si pas auto	cyclo	moto	autre
Connaissance du véhicule			
Direction	Non	Oui	
Boîte de vitesse	Non	Oui	
Embrayage	Non	Oui	
Freinage	Non	Oui	
Attitude à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité			
maîtriser la voiture et connaître le code	prévoir les difficultés et savoir y faire face		
l'apprentissage est une nécessité	réel désir d'apprendre à conduire		
Habilétés			
Installation au poste de conduite	F	S	B
Démarrage arrêt	F	S	B
Manipulation du volant	F	S	B
Compréhension et mémoire			
Compréhension	F	S	B
Mémoire	F	S	B
Perception			
Trajectoire	F	S	B
Observation	F	S	B
Orientation	F	S	B
Regard	F1	F2	F3
Émotivité			
En général	F	S	B
Crispation	F	S	B
Total des points			-8
VOLUME DE FORMATION PREVISIONNEL		Théorie	
		Pratique	35h

Signature du formateur ou du responsable pédagogique

Sharon Pereira

N° Autorisation : A2409201200

Signature apprenant

Leonore PELE

Signature des parents

(pour les mineurs)

Le nombre d'heures d'évaluation initiale n'est qu'une estimation. Au fur et à mesure que votre formation progresse, le nombre d'heures peut être ajusté en fonction de vos progrès et de vos besoins spécifiques.

INRI?S PUTEAUX

15 boulevard RICHARD WALLACE - 92800 PUTEAUX - Tél : 0145060567 - Email : puteaux@autoecole-inris.com

SARL - Siret : 323 722 611 R.C.S. Nanterre - APE : 8553Z